

Sujet : [INTERNET] Maltraitance animale

Date : 19/09/2021 18:44

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie de ne pas accepter l'installation d'une usine poulailler sur le territoire. Il n'est pas possible de voir encore un lieu où ces poulets sont aussi maltraités.

Bien respectueusement

Mme Isabelle Battu

Sujet : [INTERNET]

Date : 19/09/2021 19:14

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Il faut interdire l'implantation d'un poulailler industriel à Neuvy Sautour.

D.Pelletier

Sujet : [INTERNET] SCEA du Pichis - Elevage avicole à Neuvy-Sautour

Date : 19/09/2021 19:21

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet ,

Si l'implantation du poulailler répond à une nécessité économique dictée par les dirigeants de l'usine de la chaillotine , il n'en reste pas moins qu'elle est particulièrement située :

-Très proche d'habitations

-Sous les vents dominants qui véhiculeront poussières et odeurs vers les dites habitations

-A proximité de vestiaires (lieu de loisirs)

-Accès par les camions qui traverseront le centre de Neuvy-Sautour en empruntant la route de la gare

Tout ceci confirme que cette implantation est très mal choisie pour les habitants de la proximité du poulailler dont ne font pas partie les porteurs du projet .

Par ailleurs , ceux-ci n'auraient ils pas la possibilité de s'implanter dans une zone " plus agricole " ? , par contre l'accessibilité aux réseaux serait plus onéreuse

Je suis opposé à cette implantation qui est faite au mépris des personnes habitant à proximité de ce poulailler .

Serge Chopinet

Sujet : [INTERNET] Opposition construction poulailler Neuvy-Sautour

Date : 19/09/2021 19:25

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Bonjour,

Après avoir pris connaissance de l'enquête publique concernant le projet de poulailler sur la commune de Neuvy-Sautour, je viens par cet e-mail exprimer mon opposition au projet. Le bouleversement que cela engendre dans la commune est colossale, une pétition est actuellement en cour avec plus de 20000 signatures en opposition au projet, je souhaite exprimer mon mécontentement et vous énumérer plusieurs points sur le projet.

L'implantation dans notre commune de ce poulailler est prévus au pied des habitations, et tout proche de notre église classée, ce monument historique ne permet pas aux habitants de choisir les matériaux ou l'aménagement qu'ils souhaitent mais un poulailler ne pose aucuns problèmes ? Incompréhensible

(Le fait que Monsieur le Maire soit le père et beau père des personnes qui ont mis en place le projet, laisse quelques doutes sur les acceptations de l'implantion et du projet)

Un autre problème est à mettre en lumière, le terrain où est prévus le poulailler était promis pour implanter le terrain de foot de la commune, par ailleurs des vestiaires (avec un financement de la communauté de commune) ont étaient construit spécialement pour le terrain mais à la place de celui ci un poulailler va naître ?? Encore Incompréhensible (un investissement de 300000 euros pour un bâtiment non utilisé)

Le trafic de camion dans la commune, va engendrer de la nuisance dans le cœur de village, avec des traversées de camion dans la totalité du village puisque le poulailler est situé a l'opposé du village où les livraisons doivent être effectuées. Notre village est paisible et accueil nombreux enfants dans les rues. En plus des nuisances sonores, il y aura aussi des nuisances olfactives, les épandages, les curetages, et les odeurs de pourri, vraiment invraisemblable que ce projet soit mis en place si proche de maisons.

Les voiries vont souffrir du passage des camions, cela va engendrer des frais d'aménagement sur la commune, nos habitations vont perdre de la valeur, c'est une catastrophe pour nombreux habitants ici, ce poulailler n'est pas un projet qui va offrir de l'emplois sur la commune, il n'y a aucuns points bénéfiques ni pour les habitants, ni pour les commerces.

Mon avis ne compte peut être pas, vu l'avancée du projet, puisque le permis de construire est déjà en place depuis quelques temps, mais j'espère que vous entendrez mon point de vue, Merci.

Blanchet Morgane

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne

Date : 19/09/2021 19:37

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Nous sommes consternés par la concentration de projets de poulaillers industriels portés par Plukon Food Group (DUC) d'une ampleur inédite dans le département de l'Yonne (89). Celle-ci correspond à une vaste stratégie de croissance et de développement de sites de production de Duc vers l'est de la France.

Ce seront environ plus de 500 000 poulets de chair supplémentaires par an (dont plus de 300 000 sur le site de Neuvy-Sautour) qui seront élevés dans la promiscuité d'un hangar sans accès à l'extérieur.

Dans ce type d'élevage, les poulets sont sélectionnés génétiquement et nourris pour produire un maximum de chair en un minimum de temps.

La densité de peuplement sera de 22 poulets par m², soit un espace de 450 cm². De leur premier à leur dernier jour (moins de 40 jours), aucun animal ne sortira de ces poulaillers industriels.

En plus des problèmes relevés précédemment, ce projet soulève d'autres questionnements sur le bien fondé de ces poulaillers industriels :

La concentration d'élevages sur un même département expose la population à un risque sanitaire réel (risque de pandémie, pollution des nappes phréatiques, pollution de l'air avec des odeurs nauséabondes)

Les poulets traités durant toute leur courte vie aux antibiotiques, aux hormones de croissance, diminuent l'espérance de vie des consommateurs, contribuent au développement de maladies endocriniennes et aggravent l'antibiorésistance, posant dès lors un problème majeur de santé publique.

Les impacts directs pour les riverains seront:

- Des odeurs d'ammoniac et d'hydrosulfure (œuf pourri) insupportables émanant des déjections.
- Des bruits permanents jour et nuit du système de ventilation.
- Un trafic dense de poids lourds générant des risques d'accidents et de dégradations du revêtement routier.
- Une désertification de nos villages déjà mortifiés par la "diagonale du vide" qui générera une dévaluation des biens immobiliers (déjà bien engagée dans l'Yonne!).
- Une dégradation esthétique de notre cadre de vie par des infrastructures laides.

Lors des États Généraux de l'Alimentation, Emmanuel Macron, président de la République a déclaré qu'il fallait "s'organiser sur les territoires pour changer les modèles productifs. Ça veut dire arrêter des productions, qu'il s'agisse de la volaille ou du porc qui ne correspondent plus à nos goûts, à nos besoins." (source discours Emmanuel Macron, États Généraux de l'Alimentation, mercredi 11 octobre 2017)

Le président veut "regarder les producteurs qui se sont mis dans des modèles productifs où il n'y a pas d'avenir et les accompagner dans des projets d'investissements." (source discours Emmanuel Macron, États Généraux de l'Alimentation, mercredi 11 octobre 2017)

Ces projets imposés à tous se construisent au mépris de l'intérêt général; ils sont basés uniquement sur des considérations mercantiles et dangereuses pour notre département déjà fragilisé. Il est temps que les citoyens se mobilisent pour que cela cesse!!!

Sujet : [INTERNET] Poulailier Neuvy-Sautour,

Date : 19/09/2021 19:38

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Habitant Neuvy-Sautour, depuis 50 ans, et attachée à ce village je trouve inadmissible que la municipalité ait pu élaborer un projet de construction de poulailler d'une telle envergure, si près du village et pour couronner le tout à proximité de l'église St Symphorien classée aux monuments historiques. Les nuisances apportées aux habitants sont réelles et considérables, sans oublier la cause animale. La construction de poulaillers sur ce modèle ne devrait plus voir le jour, à l'heure où l'on prend conscience de la souffrance animale. J'espère que vous serez sensible à ce courrier comme vous serez sensible à toutes les signatures de la pétition en défaveur du projet, et que vous saurez intervenir pour l'annulation de celui-ci, (sans oublier qu'il apparaît un doute sur la position du maire.)

Avec mes remerciements je vous prie de croire à toute ma considération.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Poulailier géant

Date : 19/09/2021 19:42

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permet d'insister sur le fait que tous les élevages d'animaux dans ces conditions de concentration, induisent automatiquement des nuisances pour la proximité de ce genre d'exploitation, ainsi que des menaces sanitaires, comme la ou des gripes aviaires.

Ce type de construction et d'exploitation représenteront à plus ou moins court terme des nuisances graves.

Soyez assuré Monsieur le Préfet de mes sentiments respectueux.

Isabelle Blanchemain.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Non au Poulailier « industriel »

De : Carole Darget

Date : 19/09/2021 20:18

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour.

Je suis absolument opposée au projet de poulailier industriel à Neuvy.

Nous consommons trop de viande pour les ressources de la planète, nous n'avons pas besoin de davantage de poulets !

Nous avons besoin de garder une nature propre et plaisante et il faut éviter à tout prix la pollution chimique, agricole et sonore que représente ce type d'élevage.

C'est l'ancien monde, projetons nous dans un monde bio et à dimension humaine

Cordialement

Carole

Sujet : [INTERNET] Projet de poulailler à Neuvy

Date : 19/09/2021 20:30

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet

Ce genre de projet appartient au passé et j'espère qu'il passera aux oubliettes

Merci de votre attention

Madame Thebault

Sujet : [INTERNET] Consultation Projet de poulailler Neuvy-Sautour 89570

Date : 19/09/2021 20:45

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour Monsieur Le Préfet,

Nous nous opposons au projet de construction d'un poulailler industriel à Neuvy Sautour pour les raisons suivantes :

- Sa proximité des habitations,
- Sa proximité d'un vestiaire foot construit par la communauté de communes d'othé en armançon, ou m. Ramon maire s'était engagé à donner son terrain pour y réaliser un terrain de foot conforme... si le poulailler est construit, il n'y aura jamais de terrain de foot construit. Les vestiaires ne seront jamais utilisés. 250 000 euros de finances publiques jetées par les fenêtres. Est-ce acceptable ?
- Les routes actuelles ne pourront pas supporter un trafic plus dense de véhicules PL ? Qui paiera les travaux de voirie ?
- Les nuisances portées auront un impact sur la valeur financière des biens immobiliers.
- Il existe un rû à proximité du projet de construction, en cas de catastrophe naturelle, quels seraient les impacts environnementaux ?
- Il serait dommage d'avoir une église classée Monument Historique et un poulailler industriel à moins de 700m de celle-ci.

Nous regrettons l'emplacement du projet de construction.

Nous regrettons également la communication de M. le Maire sur ce projet. Le projet est porté par son gendre, Y a-t-il un conflit d'intérêt ?

Une information publique aurait permis de répondre sans doute aux observations.

Nous vous remercions d'avoir pris note de nos observations,

Bien à vous.

Madame Blanchet Agathe

Monsieur Monnet Paulin

Sujet : [INTERNET] Poulailier industriel Neuvy Sautour

Date : 19/09/2021 20:48

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Habitant Neuvy Sautour depuis 2002, je vous confirme qu'il fait bon vivre dans cette commune de moins de mille habitants qui a su préserver son cadre de vie: une belle fontaine au pied d'une belle église, une école qui lutte contre les fermetures de classes, un cabinet médical, une pharmacie, une boulangerie, une épicerie, soutenues par une municipalité qui tient à attirer de nouveaux habitants et qui mène des projets en ce sens comme l'installation de la fibre optique pour l'implantation d'entreprises ou un circuit de randonnée touristique. Que lira t-on demain sur le site internet de notre jolie commune si paisible? Neuvy Sautour, sa fontaine, son église, son calme, son environnement naturel, son poulailier industriel? Pensez-vous réellement qu'un tel projet puisse amener des touristes, de l'emploi? Pensez vous que nous pourrions y emmener nos enfants en sortie scolaire : « ce que vous mangez à la cantine, de l'élevage à l'abattoir, la vie d'un poulet de 41 jours »? Que dire des nombreuses nuisances occasionnées pour les joueurs de foot sur le terrain à moins de 100m, pour le club de yoga qui est autorisé à effectuer des séances sur ledit terrain, pour les riverains soumis aux vents d'Ouest dont les biens immobiliers vont être dépréciés, pour tous les habitants qui vont s'opposer entre eux? Le débat n'est pas communal. Dans sa revue de presse du lundi 13 septembre 2021 un journaliste de France Inter dit: « L'Yonne républicaine raconte le si joli village de Neuvy Sautour qui s'arcboute contre la construction d'un poulailier trop gros. »

J'en appelle à votre bon sens Monsieur le Préfet, à la marche en avant d'une politique cohérente et progressiste en lien avec le développement durable.

Cordialement

Claude Peeters

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Contestation projet poulailler.

Date : 19/09/2021 21:02

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Habitant de Neuvy-sautour je souhaite exprimer mon désaccord a propos du projet de construction de poulailler dans ma commune.

Tout d'abord l'emplacement, comment peut on autoriser la construction d'un tel établissement dans un village avec une église classé, au pied du terrain et vestiaires de football et au pied des habitations tout en sachant les nuisances sonores, olfactives et sanitaires que celui ci va engendrer pour les riverains à proximité.

Ensuite L'intensité du trafic routier, en l'occurrence les poids lourd qui vont transité en passant dans le centre du village, dégradant la voirie et créant par la même occasion une pollution sonore, de plus.

Cela risque aussi d'engendrer une dévaluation de nos biens immobiliers et créer une réticence pour les futurs acheteurs dans notre village.

Pour finir ce poulailler n'auras aucun bénéfice pour notre village.

Vu l'avancer du projet J'espère tout de même que nos voix seront entendues. lol

Je vous prie de croire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne

Date : 19/09/2021 21:12

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris pour manifester mon opposition au projet de poulailler industriel à Neuvy-Sautour.

Les élevages intensifs sont cruels envers les animaux. Les animaux sont des êtres sensibles qui souffrent et méritent notre protection et respect.

De plus les élevages intensifs sont aussi detrimementaux pour l'environnement.

Merci de votre compassion et aide envers les animaux.

Bien respectueusement,
Mme Rosemary FRANCIS

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel

Date : 19/09/2021 22:13

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Monsieur Le Préfet

Je soutiens le refus de l'installation d'un poulailler industriel à Neuvy-Sautour pour les raisons suivantes:

- 1-la souffrance animale par la concentration de l'élevage
- 2- risque de zoonose susceptible d'une transmission à l'homme (virus avièrè....rappel de notre pandémie actuelle)
- 3-consequences d'une concentration animale : utilisation excessive d'antibiotiques
- 4-production de viande de mauvaise qualité et imprégnée d'antibiotiques entraînant des résistances chez l'homme
- 5-intérêt économique faible car non redistributif, enrichissement unique des investisseurs au dépend de la population locale dont seulement quelques uns profiteront
- 6-répercussions désastreuses au niveau écologique : pollution locale par le volume important des déjections produit
- 7- nuisances sonores et odorantes des populations de proximité
- 8- non au chantage à l'emploi
- 9- préférence pour des élevages plus modestes et créateurs de plus grandes richesses pour la population locale

En conclusion, le département de l'Yonne est un très beau département que j'ai sillonné de nombreuses fois(travail) avec une nature préservée. Il est un lieu de ressource pour de nombreux parisiens et cette installation industrielle serait une verrue au milieu de cette nature.

Monsieur le Préfet,soyez clairvoyant et ne vous rendez pas complice d'un productivisme écocide en autorisant cette installation.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Christophe Guidet

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Stop à l'élevage industriel

Date : 20/09/2021 00:02

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur,

Suite à une pétition que j'ai signé j'apprends la future implantation d'une usine à volaille. Quelle horreur ! Horreur d'une part pour les animaux et horreur d'autre part pour nous qui nous nourrissons mal, au détriment de la santé de vos concitoyens. Le futur ce n'est pas l'industrie, ce temps est révolu. Il faut vivre avec notre planète et pas finir de la détruire. Merci de ne contruire cette aberration industrielle pour le profit des actionnaires .

Il n'y a pas de planète B

Cordialement mme leblanc Valérie

Sujet : [INTERNET] Poulailier industriel à Neuvy-Sautour

Date : 20/09/2021 00:38

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Yonne,

Je tiens à vous faire savoir que je dis non au poulailier industriel à Neuvy-Sautour.

En vous remerciant d'en prendre note, je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Mme Elisabeth CAPAROS

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne

Date : 20/09/2021 01:21

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Yonne,

Ce mail pour signifier mon refus d'implantation d'un poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne, comme dans tout ce département, et tous les départements, en général, de France.

Ce genre de projet se construit au mépris de l'intérêt général ; celui-ci est basé uniquement sur des considérations mercantiles et dangereuses pour le département de l'Yonne, déjà fragilisé. Il est temps que les citoyens se mobilisent pour que cela cesse !

Croyez, Monsieur le Préfet, en mes respectueuses salutations.

Catherine Marcelin

Envoyé de mon iPhone

À Monsieur le préfet du département de l'Yonne

Objet : Consultation publique pour la construction d'un poulailler industriel

Dans le monde d'aujourd'hui, socialement et environnementalement, ce type d'élevage n'est plus accepté, ni acceptable. Il est bien regrettable que la municipalité le soutienne, à la hussarde. De plus, quand le maire est juge et parti, une concertation bien en amont avec la population ou tout au moins avec les plus proches riverains, aurait été une preuve de considération pour ses administrés.

Ceci étant dit, je vous fais part de mon désaccord complet dans le choix de l'emplacement retenu pour ce projet.

Quel affront pour les habitants du bourg !

- L'extrême proximité d'un site sportif
- Un sol argileux hydromorphe dans une zone soumise à un plan de prévention des risques
- Un environnement arboré, doté d'une biodiversité intéressante
- Une traversée obligatoire du bourg par les camions

Autant d'éléments me laisse à penser qu'un autre emplacement au nord de la route nationale aurait été préférable, comme par exemple, l'ilôt 32 du plan d'épandage :

- plus proche du siège des deux exploitations concernées
- moins d'impact sur la biodiversité
- moins d'habitants à périmètre égal
- bien plus proche des parcelles épandables et surtout aucune traversée du bourg par les camions.

Que du bon sens !

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Fait à Neuvy-Sautour, le 19/09/2021

É. Gourmand

Sujet : [INTERNET] TR: TR: Poulailier de neuvy sautour

Date : 20/09/2021 08:31

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Envoyé depuis l'application Mail Orange

mail transféré

Le 20/09/2021, à 08:26, Jean-Marie GODIN a écrit :

Envoyé depuis l'application Mail Orange

mail transféré

Le 16/09/2021, à 09:31, Jean-Marie GODIN a écrit :

Monsieur le préfet

Je m'appelle Jean Marie godin je suis natif de neuvy sautour, j'ai repris l'entreprise familiale dans le secteur espace vert depuis 1991 ,
J'aime la nature, je me bats pour respecter au maximum l'écologie et la maltraitance animale,
donc la nouvelle d'un poulailler industriel à neuvy sautour me révolte car ce projet inacceptable va tout à l'encontre de la tendance actuelle sur l'écologie et la souffrance animale , l'installation de ce poulailler va entraîner une pollution des sols , des eaux (nitrate et phosphate) , déjà très fragilisés et également pollution de l'air, nuisance sonore avec des va et vient des camions, et des odeurs insupportable.
Je pense comme beaucoup de gens que quand on a enfermé 22 poulets dans 1 M2 pendant 40 jours de leurs naissances jusqu'à leurs morts nous pouvons que appeler cela de la maltraitance animale.
De plus Monsieur le Préfet j'ai insisté sur le fait que ce poulailler se trouverait seulement à quelques mètres du vestiaire et du terrain de football de jeunes qui s'y retrouvent la semaine et les weekends super futur endroit pour du sport.
C'est pour cela Monsieur le préfet, que je vous demande d'avoir la sagesse et la responsabilité , d'annuler définitivement ce projet, qui en l'acceptant irait à l'encontre de ce que nous voulons pour notre planète et le bien de tous.

Avec mes meilleures salutations, respectueuses
Monsieur le préfet

Monsieur Godin Jean Marie

Sujet : [INTERNET] STOP au MASSACRE

De : Alice Blanchard

Date : 20/09/2021 09:34

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour,

Je vous en prie, pour les générations futures, pour les animaux en souffrance et pour notre planète en pleurs, arrêtez le massacre.

À qui profite l'industrie de la viande ? Pollution, souffrance animale et viande de mauvaise qualité... Arrêtons la loi du fric et commençons à nous intéresser au vivant !

Merci,

Alice

Sujet : [INTERNET] poulailler industriel à Neuvy-Sautour

Date : 20/09/2021 09:57

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

à M. le préfet de l'Yonne,

Il y a les belles paroles du gouvernement déclarant vouloir lutter contre les élevages intensifs. Et, à l'encontre de ces assertions, il y a les actes perpétrés dans les territoires en accordant à ces industriels (car il ne s'agit pas d'élevage), des permis d'exploitation.

La population ne veut plus de ces usines à viande qui, au-delà de constituer un véritable scandale sur le plan animalier, ont des effets plus que délétères sur la santé des consommateurs et sont facteurs d'épizooties et de zoonoses.

On finit toujours par devoir répondre de ses actes...

Alors, M. préfet, prenez dès aujourd'hui la bonne décision en ne permettant pas la création de ce type d'exploitations désormais d'un autre temps.

Marie Joly

Sujet : [INTERNET] Consultation publique, poulailler de Neuvy-Sautour

Date : 20/09/2021 09:59

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous fait part de mon avis quant à l'installation d'un poulailler industriel route de la chappe à Neuvy-Sautour.

Pourquoi si près du stade de football et ses vestiaires sachant l'afflux de personnes que cela peut attirer ?

Pourquoi le long de cette petite route de campagne inadaptée à la circulation de poids lourds ?

Notre village est déjà traversé par de nombreux poids lourds est-il nécessaire d'en rajouter encore?

D'ailleurs lors du conseil municipal du 02 juillet 2021, nos élus ont fait remarquer dans les affaires diverses, je cite : " toujours autant de trafic poids lourds sur la RD112"

Rd 112 qui est aussi la grande rue du village où se trouvent les commerces et où passeront les poids lourds.

Question sécurité routière, on peut mieux faire.

Pourquoi dénaturer ce paysage? La rue Bellevue qui surplombe le site ne portera plus le bon nom...

Je suis conscient que la demande de poulets de chair est en hausse mais je suis contre l'installation de ce poulailler route de la chappe à Neuvy-Sautour.

Recevez Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

Sujet : [INTERNET] poulailler industriel à Neuvy-Sautour

De : solange babouchkine

Date : 20/09/2021 09:59

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

j'espère, monsieur, que ce futur "camp de concentration" n'ouvrira JAMAIS....les poules ne sont pas des pièces détachées de mécanique : poulailler industriel....!!! je crois rêver, quelle honte, c'est effarant au non du rapport financier, l'homme ne respecte plus rien.

en souhaitant de votre part l'interdiction de l'ouverture de ce lieu de souffrance pour ces animaux les poules, et moi même, vous remercie à l'avance mes respectueuses salutations

Sujet : [INTERNET] poulailler industriel
De : Agnès Malandrin
Date : 20/09/2021 10:17
Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour

Comment peut-on *encore* en citoyen responsable soutenir cette agriculture qui est désormais dénoncée par tous (scientifiques, climatologues, médecins...) ? Bien sûr les enjeux financiers !! Les nouvelles générations peuvent nous condamner quand on prend de telles décisions !!

Agnès Malandrin

Sujet : Fwd: [INTERNET] Poulailier
De : PREF89 Prefecture <prefecture@yonne.gouv.fr>
Date : 17/09/2021 07:49
Pour : PREF89 pref-be <pref-be@yonne.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----
Sujet : [INTERNET] Poulailier
Date : Thu, 16 Sep 2021 19:02:25 +0200
De : pref89@hebergement2.interieur-gouv.fr
Répondre à
Pour : prefecture@yonne.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier
Nom: GIBIER
Prénom: Jean Marie
Adresse électronique:
Adresse postale:
Code postal:
Ville:
Téléphone:
Télécopie:
Sujet: Poulailier
Destinataire: Environnement
Message: Bonjour, Nous ne pouvons accepter l'implantation d'une telle activité si près de notre habitation., génératrice de grandes nuisances auditives, olfactives et environnementales!! Comment peut on autoriser en 2021 l'élevage d'animaux dans de telles conditions? Avec nos respects
Caractères de sécurité.: *****